

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce 16 juin 2010, l'Interprofession du Gruyère a tenu ses assises annuelles. Ce fut l'occasion de faire le point sur l'année 2009 et sur les différents dossiers touchant le Gruyère AOC en ce premier semestre.

L'année 2009 a été l'occasion de devenir, pour le Gruyère AOC, en terme de production, le premier fromage au niveau national. Si, pour le l'Interprofession du Gruyère, ce résultat n'est pas un but en soi, il s'agit d'un palier pour atteindre les 30'000 tonnes. Le chiffre de 2009 était de 28'750 tonnes. La consommation a été moindre sur le marché nord américain. Il est à noter que le début de l'année 2010 laisse à présager que les parts de marché perdues soient reprises. Actuellement, c'est plutôt l'évolution de la consommation sur le plan national, mais surtout sur le territoire européen, qui nécessite la plus grande attention. Il faut rappeler qu'en 2009, l'IPG a fait des efforts financiers importants pour maintenir le niveau de consommation le plus haut possible ce qui a eu toutefois des répercussions sur les comptes où il a fallu puiser dans les réserves accumulées les années précédentes. L'évolution de l'euro préoccupe la filière. Le Gruyère AOC devient artificiellement plus cher, ce qui n'est pas idéal dans des pays où les consommateurs connaissent déjà des difficultés économiques. Sur 4 mois, les chiffres restent malgré tout très encourageants.

Le niveau de qualité est excellent et ceci se reporte avec succès sur la place de choix qu'occupe le Gruyère AOC dans différentes concours. Il y a lieu de mettre en exergue la première place du Gruyère AOC de M. Hunkeler de Sommentier aux dernières Olympiades de fromages de montagne, ainsi que le tout récent titre de champion du monde de M. Cédric Vuille de La Brévine, obtenu aux Cheese Awards du Wisconsin. C'est cet excellent niveau qualitatif qui a également permis de distribuer les récompenses de la régularité pour les meilleures moyennes de taxation sur 5 ans. Les deux vainqueurs étaient M. Progin, producteur d'alpage au Gros-Plané pour son Gruyère d'Alpage AOC, et M. Cardinaux fromager à Aeschlenberg, pour son Gruyère de fromagerie.

Dans ce contexte général encourageant, le principal souci de l'IPG est de maintenir les stocks dans une situation appréciable. C'est la raison pour laquelle il a été décidé au mois d'avril de rééquilibrer la production laitière de ce début d'année pour se trouver en bonne position en automne. Si cette décision a créé quelques remous, elle est essentielle au maintien de la bonne santé économique de la filière du Gruyère AOC.

Dans les dossiers généraux, 2009 a également vu une avancée importante dans le dossier de reconnaissance européenne. Un accord a été signé permettant à terme l'échange des listes des produits AOC/IGP entre l'Europe et la Suisse. Cet accord que l'IPG salue, devrait pouvoir être ratifié dans le courant de l'année 2010. Quelques nuages s'amoncellent toutefois au travers des projets publiés par nos autorités fédérales. En effet, le bien mal-nommé programme de consolidation, mis en discussion au parlement, pourrait toucher de plein fouet le Gruyère AOC.

Deux mesures concernent directement le marché fromager, soit celles de la promotion des ventes ainsi que le train d'économie liée au renchérissement qui touchera la prime de fabrication fromagère. Pour le premier sujet, il est totalement incompréhensible que la Confédération touche le dossier de la promotion des ventes, alors qu'elle a toujours mis en avant cette mesure pour sa stratégie qualité et d'augmentation des volumes. Les moyens financiers mis à disposition jusqu'à aujourd'hui à ce titre, sont essentiels au maintien, voir au développement des volumes en Suisse et à l'étranger. Il serait ainsi catastrophique pour le Gruyère AOC de perdre un précieux soutien financier pour la promotion sur le marché européen, alors que dans le même temps, l'euro pourrait déjà faire une pression importante sur les volumes écoulés. La filière du Gruyère AOC ose espérer que les deux chambres sauront apporter les correctifs nécessaires de maintenir les différents dossiers agricoles dans la bonne direction. Sur ce même thème de l'encouragement de la vente, il est encore à espérer que l'administration fédérale abandonnera son projet de centralisation des organisations de promotion. Il est en effet indispensable que les possibilités de différenciation soient maintenues pour garantir un plein succès pour les différents fromages suisses et les autres produits agricoles. La représentation de la diversité des produits culinaires suisses ne doit pas être une notion vide de sens mais être considéré comme un atout.

Dans les événements phares de l'année 2010, l'Interprofession du Gruyère donne rendez-vous à chacun cet automne, aux Swiss Cheese Awards qui se dérouleront du 30 septembre au 3 octobre à Neuchâtel. C'est en effet à la filière du Gruyère d'accueillir ce grand événement des fromages suisses dans sa zone d'appellation pour la joie des papilles gustatives. D'ici là, les différents partenaires espèrent que les soubresauts politico-économiques iront dans le sens d'une valorisation optimale du Gruyère AOC.

Interprofession du Gruyère  
Philippe Bardet  
Directeur  
079/317.82.61